



Affiché et publié sur le site internet de la Ville, le 17/11/2022

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2022
Salle de réunion de la Cité du Végétal – Ancienne route de Grillon – VALREAS

L'An deux mille vingt-deux et le quinze novembre à 18h30, le **CONSEIL MUNICIPAL** de VALREAS, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle de réunion de la Cité du Végétal, ancienne route de Grillon à VALREAS, **sous la présidence de Monsieur Patrick ADRIEN, Maire.**

Conseillers en exercice	29
Présents	16 (question 1 à 4) – 17 (question 5 à 11)
Absents	0
Excusés	3 (question 1 à 4) – 2 (question 5 à 11)
Pouvoirs	10
Votants	26 (question 1 à 4) – 27 (question 5 à 11)

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS

ADRIEN Patrick, Maire
BLANC Jean-Luc, Adjoint
FERRIGNO Rosy, Adjointe
MALLET Dominique, Adjointe
VIGNE Franck, Adjoint
BARBER Daniel, Conseiller municipal
CHAMBERT Géraldine, Conseillère municipale
CHEVALIER Leila, Conseillère municipale
DELERUE Dominique, Conseillère municipale
DERMEGHSIAN Sandrine, Conseillère municipale
DOUX Régine, Conseillère municipale
GUENARD Jean-Sébastien, Conseiller municipal
JACQUIER Clément, Conseiller municipal
KIENTZI Sandra, Conseillère municipale
PACE Léonard, Conseiller municipal
PERTEK Jacques à partir de la cinquième question (délibération n° 2022-11/79), Conseiller municipal
SERVAN Marinette, Conseillère municipale

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR

BARTHELEMY Christian, Adjoint, ayant donné pouvoir à Patrick ADRIEN.
FAGARD Jacques, Adjoint, ayant donné pouvoir à Franck VIGNE.
MERY Christiane, Adjointe, ayant donné pouvoir à Dominique MALLET.
AYME Virginie, Conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Jean-Luc BLANC.
GAGNIERE Marie-Andrée, Conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Rosy FERRIGNO.

GENESTON Sibylle, Conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Marinette SERVAN. SAYN Philippe, Conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Daniel BARBER. ROUSSIN Jean-Marie, Conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Dominique DELERUE. UGHETTO Jean-Daniel, Conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Léonard PACE. VALLE Bruno, Conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Sandrine DERMEGHSIAN.
CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS EXCUSÉS
PERTEK Jacques, Conseiller municipal, jusqu'à l'examen de la quatrième question (délibération n° 2022-11/78). LAURENT Jean-Louis, Conseiller municipal. SERRAR Houcine, Conseiller municipal.
CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS
/

SECRÉTAIRE DE SÉANCE
MALLET Dominique

APPROBATION PROCÈS-VERBAL	VOTE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2022.	Unanimité

RAPPORTEUR	N°	DÉLIBÉRATION	VOTE
J-L BLANC	2022-11/75	GARANTIE D'EMPRUNT DE LA COMMUNE À L'ASSOCIATION « UNION SPORTIVE VALRÉASSIENNE RUGBY XV »	Unanimité M. GUENARD ne prend pas part au vote
R. FERRIGNO	2022-11/76	TAXE AMÉNAGEMENT – PARTAGE ENTRE LA COMMUNE DE VALREAS ET LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE L'ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN	Unanimité
D. MALLET	2022-11/77	RÉGIE DU CHÂTEAU – ENCAISSEMENT DE RECETTES POUR UN COMPTE DE TIERS – APPROBATION-MODIFICATION CONVENTION-TYPE	Unanimité
D. MALLET	2022-11/78	SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI DE VAUCLUSE (SPIE) – APPROBATION CHARTE DE FONCTIONNEMENT	Unanimité
P. ADRIEN	2022-11/79	DÉNOMINATION D'UN BÂTIMENT PUBLIC – RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL	Unanimité
P. ADRIEN	2022-11/80	PERSONNEL COMMUNAL – ACTUALISATION DU TABLEAU THÉORIQUE DES EFFECTIFS.	Unanimité
P. ADRIEN	2022-11/81	PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION D'UN EMPLOI CONTRACTUEL DE DROIT PUBLIC POUR LE POSTE TECHNICIEN DU BÂTIMENT	Unanimité
P. ADRIEN	2022-11/82	PERSONNEL COMMUNAL – RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ OU ACCROISSEMENT SAISONNIER	Unanimité

R. FERRIGNO	2022-11/83	RESTRUCTURATION DU SITE IMCARVAU – COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2021 – COMMUNICATION AU CONSEIL MUNICIPAL	Par 26 voix POUR (dont 10 pouvoirs) et 1 voix CONTRE
J-L. BLANC	2022-11/84	RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (RPQS) POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT DE L'ANNÉE 2021	Le Conseil en a pris acte

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur Patrick ADRIEN, Maire a rendu compte des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil municipal qui en a pris acte :

N°	DÉCISION DU MAIRE
2022-10/94	BOUTIQUE DU CHÂTEAU – FIXATION DES TARIFS DE VENTE - COMPLÉMENT.
2022-10/95	CONTRAT DE MAINTENANCE ET SUPPORT DU SITE INTERNET DU CHÂTEAU DE SIMIANE ET DU SITE INTERNET DE LA MAIRIE DE VALREAS.
2022-10/96	CONTRAT POUR LE CONTRÔLE DES MODULES DU SKATE-PARK.
2022-10/97	CONTRAT D'ENTRETIEN POUR UN PLATEAU SPORTIF EN GAZON SYNTHÉTIQUE.
2022-10/98	CONTRAT DE MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES CHAUFFERIES DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX.
2022-10/99	FOURNITURE DE GAZ NATUREL DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX – MARCHÉ PUBLIC N° F_2022_14.
2022-10/100	CONTRAT D'ENTRETIEN DES HORLOGES DE LA VILLE DE VALREAS.
2022-10/101	TÉLÉPAIEMENT ÉLECTRONIQUE POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL ET AUTRES ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES – SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT DE LOCATION AVEC GRENKE LOCATION SAS.
2022-10/102	REPRISE DE TROIS MONITEURS DU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN – CSU.
2022-10/103	MISSION DE PRESTATION DE CLASSEMENT DES ARCHIVES – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC).
2022-11/104	CONCLUSION D'UN BAIL COMMERCIAL DÉROGATOIRE DE MOINS DE 36 MOIS POUR DES LOCAUX DE PROPRIÉTÉ COMMUNALE, SIS 15 RUE SAINT-ANTOINE À VALREAS (84600).

Séance levée à 19h12 par Monsieur Patrick ADRIEN, Maire.

Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, le présent relevé des délibérations est affiché en mairie et publié sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante www.valreas.net.